

<b>RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE</b>	
--	--

<b>Date :</b>	<b>Le 26 février 2020</b>
---------------	---------------------------

<b>Heure:</b>	<b>18h30 à 21h45</b>
---------------	----------------------

---

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Jean-Yves McGraw	Maire suppléant
	Ginette Brideau Kervin	Conseillère
	Brian L. Comeau	Conseiller
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
	Daniel Hachey	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal
	Susie Benoit	Directrice des Finances
Est présent (à partir du point 3.7)	Philippe Ferguson	Conseiller
Est absent :	Jolain Doiron	Conseiller
Sont également présent : (point 3.2)	Daniel Haché	Gestionnaire, Service des activités récréatives et sportives
	Howard Hall	Service des activités récréatives et sportives

---

La réunion débute à 18h30.

## 1. MOT DE BIENVENUE.

Le maire ouvre la réunion et fait la lecture de l'ordre du jour.

Deux (2) citoyen(ne)s sont présent(e)s.

**2020-030-CF** Proposé par Jean-Yves McGraw, appuyée de Dianna May Savoie QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout des points 4.1 « Chemins privés », 4.2 « Structure du comité des Finances et rapports présentés » et 5.2 « Article 68(1)e) Question de renseignements qui risqueraient de porter atteinte au caractère confidentiel de renseignements reçus du gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province ou d'un territoire ».

**ADOPTÉE.**

## 2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS.

Le conseiller Jean-Yves McGraw déclare un conflit d'intérêts pour le point 3.7 « Demande de la Société culturelle des Tracadilles – Patrimoine Canada ».

### 3. POINTS DE DISCUSSIONS.

#### 3.1 Rapport sur les états financiers en date du 31 janvier 2020.

Pour information et suivi.

La directrice des Finances présente le rapport sur les états financiers en date du 31 janvier 2020 pour le Fonds général et le Fonds Eau et Égout. Le comité discute aussi du financement pour l'achat d'une surfaceuse pour les pistes de ski de fond Les Gailurons. Des membres du comité demandent une mise à jour du dossier de recouvrements des mauvais payeurs.

**2020-031-CF** Proposé par Brian L. Comeau, appuyée de Jean-Yves McGraw QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale d'ajouter aux rapports sur les états financiers, le comparatif de l'année précédente. **ADOPTÉE.**

#### 3.2 Rapport sur l'entretien de terrains par la municipalité.

Pour information.

Le gestionnaire du Service des activités récréatives et sportives ainsi qu'un employé municipal présentent leur rapport sur l'entretien actuel de terrains par des employés de la municipalité.

#### 3.3 Rachat d'un camion pour le service d'incendies.

Pour recommandation au conseil

L'administration municipale informe les membres du comité que la municipalité envisage d'acheter le camion que le service d'incendies loue actuellement, et ce pour un montant inférieur à 25 000 \$.

**2020-032CF** Proposé par Jean-Yves McGraw, appuyée de Dianna May Savoie QU'il soit recommandé que la municipalité procède au rachat d'un camion Ford F-150 de l'année 2017 pour le service d'incendies municipal au montant de 23 400 \$ plus taxes. **ADOPTÉE.**

#### 3.4 Légion Royale Canadienne Filiale 45 – Demande d'une aide technique.

Pour recommandation au conseil

Le comité discute d'une demande de la Légion Royale Canadienne Filiale 45 qui demande une aide technique pour l'aménagement annuel de bannières ainsi qu'un lieu d'entreposage pour ces bannières.

**2020-033CF** Proposé par Jean-Yves McGraw, appuyée de Dianna May Savoie QU'il soit recommandé que la municipalité accepte la demande de la Légion Royale Canadienne Filiale 45 tel que demandé dans leur lettre en date du 25 novembre 2019 pour l'aménagement et l'entreposage de bannières. **ADOPTÉE.**

### **3.5 Lettre de Martin Albert, directeur de Villégiature Deux Rivières.**

#### Pour information et suivi.

Le comité discute d'une lettre de rectification de la part de M. Martin Albert, directeur de Villégiatures Deux Rivières suite à des propos tenus par des membres du conseil lors d'une réunion publique. Des membres du comité disent qu'il serait important pour la municipalité qu'elle soit informée des changements sur les divers comités ou organismes qui touchent la municipalité. Des membres du comité demandent s'il serait possible pour la municipalité par l'entremise de son gestionnaire des communications de demander une fois par année aux organismes d'envoyer une mise à jour de leurs membres. La municipalité pourrait aussi envoyer un tel message à tous les ans sur son compte Facebook.

Après discussions, le comité demande qu'une lettre de réponse soit envoyée à M. Martin Albert.

### **3.6 Brochure pour la collecte des déchets 2020.**

#### Pour recommandation au conseil.

Suite à des plaintes de citoyens, le comité discute d'une proposition pour envoyer les nouvelles brochures aux citoyens de la Pointe-à-Tom, de la Pointe des Robichaud et de Losier Settlement. L'administration présente les coûts pour la distribution de 500 copies.

- 2020-034CF** Proposée par Réaldine Robichaud, appuyé de Yolane Thomas QU'il soit recommandé que la municipalité envoie la nouvelle brochure pour la collecte des déchets 2020 aux résidents des secteurs de la Pointe-à-Tom, de la Pointe des Robichaud et de Losier Settlement. IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE le nombre de brochures imprimé soit de 500 brochures pour des coûts de distribution d'environ 92 \$ et des coûts d'impression d'environ 200 \$.

**ADOPTÉE.**

### **3.7 Demande de la Société culturelle des Tracadilles – Patrimoine Canada.**

Le conseiller Jean-Yves McGraw ayant déclaré un conflit d'intérêts sort de la salle du conseil pour la durée du débat.

#### Pour information et suivi.

Le comité discute d'une demande de la Société culturelle des Tracadilles pour avoir du financement de Patrimoine Canada pour le festival Moisson d'Art ainsi que du contexte actuel qu'il y a entre la municipalité et la Société culturelle des Tracadilles. Des membres du comité disent que la municipalité ne devrait pas approuver cette demande tant que la Société culturelle des Tracadille n'aura pas signé une entente avec la municipalité. Après discussion, le comité demande à l'administration municipale de vérifier auprès la Société culturelle des Tracadilles pour savoir si la demande a été envoyée à Patrimoine Canada.

Le conseiller Jean-Yves McGraw reprend son siège.

### **3.8 Piscine.**

Pour information.

Un membre du comité demande si le gestionnaire du Service des activités récréatives et sportives a mis dans son budget la réparation de certains équipements de la piscine municipale.

### **3.9 Péréquation.**

Pour information et suivi.

Un membre du comité demande s'il serait possible au directeur général d'expliquer ce qu'est la péréquation.

## **4. AUTRES.**

### **4.1 Chemins privés.**

Pour information.

Un membre du comité demande un suivi sur une requête d'une citoyenne concernant les chemins privés. Ce dossier sera discuté plus en détail au point 5.1.

### **4.2 Structure du comité des Finances et rapports présentés.**

Pour information.

Un membre du comité dit que pour le comité des Finances, la municipalité s'est donné un calendrier, mais pas une structure. Un membre du comité demande s'il serait possible d'avoir les points qui ont une date limite au tout début de l'ordre du jour.

**2020-035CF** Proposé par Brian L. Comeau, appuyé de Jean-Yves McGraw QU'il soit recommandé qu'il y ait une séance de travail du conseil dans les meilleurs délais pour discuter de la structure du comité des Finances en ce qui concerne les présentations.

**5 OUI**

**5 NON**

**REJETÉE.**

## 5. POINTS À HUIS CLOS.

### 5.1 Article 68(1) j) – Question de travail et d’emploi.

Le présent point est discuté à huis clos sans la présence du public en conformité avec l’alinéa 68(1) j) de la Loi sur la Gouvernance locale et concerne une question de travail et d’emploi touchant le gouvernement local.

**2020-036-CF** Proposé par Brian L. Comeau, appuyée de Dianna May Savoie QU’étant donné que la réunion a atteint sa durée limite, il est proposé que ladite réunion soit prolongée d’une durée de quinze (15) minutes.

**ADOPTÉE.**

### 5.2 Article 68(1)e) Question de renseignements qui risqueraient de porter atteinte au caractère confidentiel de renseignements reçus du gouvernement du Canada ou du gouvernement d’une province ou d’un territoire.

Le présent point est discuté à huis clos sans la présence du public en conformité avec l’alinéa 68(1) e) de la Loi sur la Gouvernance locale et concerne une question de renseignements qui risqueraient de porter atteinte au caractère confidentiel de renseignements reçus du gouvernement du Canada ou du gouvernement d’une province ou d’un territoire.

## LEVÉE DE LA RÉUNION.

L’ordre du jour étant épuisé, Brian L. Comeau propose que la réunion soit levée à 21h45 approximativement.

---

Joey Thibodeau, greffier municipal